



TEST D'AISANCE AQUATIQUE



Attestation de réussite au test d'aisance aquatique préalable à la pratique des activités nautiques Canoë et Canyoning dans le cadre de la programmation GO Pass 2020.

Ce document atteste l'aptitude du mineur à :

- Effectuer un saut dans l'eau
- Réaliser une flottaison sur le dos pendant 5 secondes
- Réaliser une sustentation verticale pendant 5 secondes
- Nager sur le ventre pendant 20 mètres
- Franchir une ligne d'eau ou passer sous une embarcation ou un objet flottant

Je soussigné(e)

Titulaire du diplôme.....

N° : Date de délivrance :/...../.....

Atteste que Mme, M.

Né(e) le:/...../..... Demeurant à

A réussi le test

Avec brassière

Sans brassière

Fait à :, le (date du test) :/...../.....

Signature :